

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 17 JUILLET 2023**

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le 17 juillet 2023 à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. André Champagne, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin, Marie Ouellette et Claudia Rioux, MM. Maurice Marchand et Jacques Robitaille.

Était absente: Mme Geneviève Henry, conseillère, dont l'absence est motivée.

Les membres présents forment le quorum.

### **RÉSOLUTION No 193-2023**

#### **INSCRIPTION AU SÉMINAIRE DE LA COMAQ**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Madame Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, à assister au séminaire de la COMAQ qui se tiendra les 14 et 15 septembre 2023 à Bécancour. Les frais d'inscription de 570.00\$ plus taxes seront défrayés par la Municipalité de Saint-Thomas et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

### **RÉSOLUTION No 194-2023**

#### **REDDITION DE COMPTES TECQ 2019-2024**

Il est proposé par Mme Agnès Derouin, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte l'offre de service de Martin Boulard S.E.N.C.R.L. au montant budgétaire variant entre 2,500.00\$ et 3,000.00\$ plus taxes.

### **RÉSOLUTION No 195-2023**

#### **ADOPTER LE BUDGET RÉVISÉ 2023 – OFFICE D'HABITATION « AU CŒUR DE CHEZ NOUS »**

Il est proposé par Mme Claudia Rioux, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte le budget révisé 2023 dont le déficit d'exploitation est modifié.

### **RÉSOLUTION No 196-2023**

#### **SERVITUDE SUR LE LOT 4 783 246 (RUE MONIQUE)**

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot, Monsieur Robert Plante, accepte toutes les conditions soumises par la Municipalité (c.f. résolution # 129-2023);

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate le notaire Mario Masse à rédiger l'acte et/ou tout autre document pour officialiser la servitude. Monsieur

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 17 JUILLET 2023**

André Champagne, Maire, et Madame Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à ladite servitude.

### **RÉSOLUTION No 197-2023**

#### **FACTURE À PAYER À BLR EXCAVATION – REVITALISATION DES STATIONNEMENTS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 5**

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Claudia Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie le décompte no 5 à BLR Excavation, pour la revitalisation des stationnements de la salle Saint-Joseph et de la clinique médicale au montant de 19,501.82\$ taxes incluses. Ce décompte fut vérifié par Les Services EXP inc. Le paiement se fera conformément à la résolution # 191-2022.

### **RÉSOLUTION No 198-2023**

#### **FACTURE À PAYER – LES ENTREPRISES RENÉ VINCENT INC. – ACCOTEMENT**

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie la facture # 25155 au montant de 10,113.40\$ plus taxes pour l'entretien d'accotement.

### **RÉSOLUTION No 199-2023**

#### **FACTURE À PAYER - RÉFECTION DU POSTE DE POMPAGE DES ÉRABLES – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2**

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas paie le décompte progressif # 2 au montant de 381,381.09 taxes incluses à Lessard et Demers, Mécanique de procédé inc. Cette facture sera payée par le règlement no 2-2023.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS (aucune)**

### **RÉSOLUTION No 200-2023**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h38.

---

M. André Champagne  
Maire

---

Mme Danielle Lambert B.A.A.  
Dir. générale et greffière-trésorière